

**TARIF NON EXHAUSTIF AU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2022**

**ETUDE TACQUET – DEBAISIEUX-DANEL – CELISSE  
NOTAIRES ASSOCIES**

**PRESTATIONS TARIFÉES**

Le coût des prestations tarifées est fixé par l'arrêté du 26 février 2016 fixant les tarifs réglementés des notaires.

Ce tarif est consultation sur internet, notamment sur légifrance.

**PRESTATIONS NON TARIFÉES**

Pour les prestations non visées par l'arrêté du 26 février 2016, correspondant notamment à des démarches annexes et détachables de l'acte ou à des actes pour lesquels l'authenticité n'est pas obligatoire, le tarif est libre.

Les honoraires, non exhaustifs, de notre étude sont les suivants :

<b>Formalités ou actes réalisés</b>	<b>Coût HT, hors débours, hors droits dus à l'état</b>
Compromis sous seing privé	294 € TTC
Procuration	48 € TTC
Procès verbal d'assemblée générale	90 € TTC
Convention de substitution	90 € TTC
Remboursement d'un prêt sous seing privé (par prêt)	48 € TTC
Déblocage d'un prêt sous seing privé (par prêt)	48 € TTC
Vérification d'un compromis extérieur avant signature	Gratuit si l'étude participe à la vente définitive
Ordre irrévocable pour la banque	Gratuit
Paiement de factures pour le compte de la succession	108 € TTC/heure
Assurance-vie : démarches, réception des fonds...	108 € TTC/heure
Résiliation d'abonnement dans le cadre de successions	108 € TTC/Heure
Formalités relatives à la sécurité sociale et mutuelles dans le cadre de successions	108 € TTC/Heure
Démarches pour renonciation à la succession	108 € TTC/Heure
Constitution du dossier pour le généalogiste	108 € TTC/Heure

Recouvrement de créance et encaissement loyer suite à un décès	108 € TTC/Heure
Remboursement caisses de retraite et autres suite à un décès	108 € TTC/Heure
Clôture comptes bancaires succession	108 € TTC/Heure
Autorisation de transfert et déblocage comptes bancaires succession	108 € TTC/Heure
Attestation de porte fort	108 € TTC/Heure
Evaluation pour immeuble dépendant de la succession	120 € TTC par immeuble
Compte de partage et de répartition des liquidités	80 % du montant des émoluments d'un partage authentique
Réunion pour conciliation des héritiers ou d'un couple dans le cadre d'une séparation, élaboration des lots, démarches pour parvenir à un partage amiable	300 € TTC/Heure
Temps passé par mail, téléphone, pour faire le lien entre les héritiers, pour obtenir les accords ou documents de chacun pour payer les factures, vendre les véhicules, débloquer les comptes, avoir leur position sur les titres etc...	180 € TTC/Heure
Convention de quasi usufruit	996 € TTC
Bail commercial, professionnel	1 mois de loyer avec un minimum de 1200 € TTC
Statuts de SCI avec apport en numéraire uniquement, sans étude fiscale	1020 € TTC
Testament classique	96 € TTC
Statuts d'autres sociétés	sur devis
Consultation patrimoniale	sur devis
Premier rendez-vous dans le cadre d'un projet ou d'un nouveau dossier	gratuit
Autres prestations	sur devis